

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 décembre 2015

DCM N° 15-12-17-12

Objet : Attribution de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2015/2016.

Rapporteur: M. BELHADDAD

Les orientations de la politique sportive municipale se proposent de garantir l'apprentissage des disciplines de base pour permettre un développement du sport parmi l'ensemble de la population. Ainsi la ville favorise et accompagne tous les projets portant par exemple sur le savoir nager, le sport santé et la pratique de nouvelles disciplines.

Le sport permettant également de développer le lien social et la cohésion, la ville tient à accompagner les clubs et met tout en œuvre pour renforcer la présence des associations dans les quartiers sensibles notamment pour assurer un développement de l'ensemble des disciplines.

Par ailleurs, depuis plusieurs années la ville de Metz impulse une dynamique qui, relayée par les dirigeants et les encadrants des clubs sportifs, se traduit chaque saison par la réalisation de performances sportives significatives. Au cours de la dernière saison sportive, les clubs sportifs messins se sont illustrés par des résultats de très bon niveau dans différentes disciplines en remportant des titres de champion de France comme la Ronde Pétanque, Metz Tennis de Table ou en obtenant la montée comme le club d'Athlétisme Metz Métropole, Metz Triathlon. Ces très bons résultats démontrent le travail accompli au sein des clubs pour atteindre l'excellence et attirer toujours plus de pratiquants et s'inscrivent dans la dynamique sportive initiée depuis plusieurs années par la Ville.

Dans le contexte financier et économique actuel, la ville incite les associations sportives à mettre en œuvre des partenariats et à présenter des projets développant les échanges et la mutualisation des moyens.

La capacité d'intervention, via les subventions de fonctionnement, est globalement proche du niveau de l'année précédente. Les associations sportives, que ce soit dans le domaine du sport amateur ou celui du sport de haut-niveau, verront ainsi la contribution de la ville préservée pour l'essentiel, permettant la poursuite, voire le développement, de leurs activités au bénéfice des messins.

Le sport participe enfin efficacement à l'animation du territoire par l'organisation de manifestations de proximité ou à rayonnement national que la ville accompagne tant sur le plan financier que logistique.

Le présent rapport a pour objet de proposer le montant des subventions allouées aux associations sportives pour la saison 2015/2016.

Le contexte économique et la baisse des ressources des collectivités locales imposent une réduction des budgets. N'échappant pas à ces restrictions, l'enveloppe globale consacrée aux sports enregistre une réduction de 1,50% pour l'année 2016. Cette contrainte financière conduit la Ville de Metz à innover dans de nouvelles formes de partenariats et de contrats avec les associations basés sur une mutualisation des moyens (utilisation des équipements, éducateurs ...) et des projets.

Pour répondre à la demande des clubs, la Ville a décidé dès 2012, de verser des avances sur les subventions de la saison à venir pour permettre aux clubs de faire face aux premières dépenses de la saison sportive et d'améliorer ainsi leur trésorerie. Les aides au démarrage ainsi versées en septembre 2015 seront déduites du montant des subventions attribuées par le présent rapport.

Après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations sportives, pour un montant de 1 462 260 € sur une enveloppe globale de 1 589 935 €, les subventions dont le détail figure dans la motion. Un montant de 1 014 330 € sera consacré au sport de haut niveau et une somme de 387 970 € au sport amateur alors que l'événementiel sera financé à hauteur de 57 150 € et que la participation pour l'achat de matériel sportif sera de 2 810 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2015/2016,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER les subventions suivantes pour un montant de 1 462 260 € :

Sport de haut niveau – subvention de fonctionnement

AS Pouilly Metz Volley Ball	47 000 €
(Dont 12 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	

ASPTT Tennis	40 000 €
(Dont 7 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Athlétisme Metz Métropole	84 680 €
(Dont 15 700 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Athlétisme Metz Métropole (Soutien Bob TAHRI)	20 000 €
(Au titre des frais de participation de l'athlète aux compétitions nationales et internationales dont 3 000 € conditionnés en cas de présence parmi les 5 premiers aux Jeux Olympiques 2016)	
Club d'Echecs Metz Fischer	23 060 €
(Dont 4 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Metz Basket Club	66 800 €
(Dont 12 400 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Metz Handball	416 810 €
(Dont 77 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Metz Tennis de Table	103 500 €
(Dont 19 200 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Renaissance Sportive de Magny	37 640 €
(Dont 7 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Rugby Club de Metz	67 750 €
(Dont 12 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Société des Régates Messines	37 250 €
(Dont 6 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Union Sainte Marie Metz Basket	69 840 €
(Dont 12 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	

Sport amateur – subvention de fonctionnement

Arts martiaux

Aiki Club de Metz	940 €
Boxing Club de Metz	1 550 €
Boxing Club Messin	1 460 €
Budokaï Metz Haku Un Kan	560 €
Karaté Club de Metz	4 140 €
Metz Judo – Jujitsu	4 700 €
Metz Lorraine Japon	580 €
Waka Matsu Dojo	390 €

Badminton

Association Badminton Marly Metz	1 040 €
----------------------------------	---------

Baseball

Baseball & Softball Club de Metz	1 700 €
Billard	
Amicale du Billard de Magny	200 €
Billard Club de Metz	490 €
Clubs omnisports	
Association Sportive des Cheminots de Metz	8 940 €
ASPTT Omnisports	56 450 €
(Participation aux frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers dont 10 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
ASPTT Omnisports	7 810 €
(Section Judo : 1 980 € - Section Echecs : 750 € - Section Gymnastique Volontaire : 380 € - Section Basket: 4 700 €)	
Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny	37 170 €
(8 470 € pour le fonctionnement de l'Ecole des Sports et 28 700 € de participation pour le poste d'éducateur soit un total de 37 170 dont 6 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016).	
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré- USEP Moselle	3 300 €
Cyclisme	
Cyclo Club de Metz	480 €
Disciplines à destination des personnes handicapées	
Handicap Evasion Lorraine	940 €
Handisport Metz	1 420 €
Union Sportive et Loisir des Sourds de Metz	480 €
Echecs	
Club d'Echecs Alekhine	4 000 €
Ecole Française des Echecs de Metz	4 100 €
Escrime	
Société d'Escrime de Metz	8 500 €
Football	
Amicale du Personnel Municipal – Section Foot	36 700 €
(Dont 6 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Entente Sportive Messine	16 940 €
(Dont 3 100 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Football Club de Metz Devant les Ponts	18 820 €
(Dont 3 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Union Lorraine de Plantières	12 230 €

(Dont 2 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)

Football américain	
Les Artilleurs de Metz	490 €
Golf	
Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle	1 500 €
Gymnastique	
Gym Volontaire de Metz	560 €
Handball	
Metz Magny Handball	4 000 €
Kayak	
Kayak Club de Metz	21 640 €
(Dont 4 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Natation	
Société de Natation de Metz	46 470 €
(Dont 3 100 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Parachutisme	
Para-Club Sportif de Metz	380 €
Patinage	
Sport de Glace	42 800 €
(Dont 3 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2015/2016)	
Pétanque	
Amicale de Pétanque de Magny	420 €
La Boule Messine	2 500 €
La Ronde Pétanque	13 650 €
Plongée	
Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Metz	430 €
Nautilus Club de Metz	480 €
Plongée Nature VTT	280 €
Spéléo Club de Metz	380 €
Randonnée	
Club Touristique de Lorraine	560 €
Nancy Metz à la Marche	760 €
Tennis	
Sport Metz Ecole Club de Tennis	4 850 €
Natation Messine Tennis	2 910 €
Tir	
Société de Tir de Metz	1 980 €

Voile

Cercle de Yachting à Voile de Moselle

4 900 €

Financement de l'évènementiel sportif

Association Sportive des Cheminots de Metz 500 €
(Tournoi TEM 12)

Association FC Metz 30 000 €
(Tournoi International de Football de la Ville de Metz « Graouilly-Cup »)

Club d'Echecs Alekhine 8 000 €
(Tournoi International)

Sport de Glace 500 €
(Gala de fin de saison)

Football Club de Metz Devant les Ponts 500 €
(Tournoi foot en salle)

Metz Badminton 300 €
(Tournoi Didier USQUELIS)

METZ Lorraine Japon 300 €
(Stage Nationale de Iaido)

Ecole Française d'Echecs 300 €
(OPEN Rapide – 200 €)
(Tournoi de clôture de saison – 100 €)

Association Sportive Pouilly-Metz Volley-ball 2 000 €
(Tournoi Vert Metz Moselle – 1 000 €)
(Tournoi de Rentrée N2 – 1 000 €)

Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle 1 050 €
(Coupe de la Ville de Metz – 400 €)
(Coupe Caritative – 500 €)
(Tournoi Double Dames de Metz – 150 €)

Baseball & Softball Club de Metz 450 €
(Tournoi International de Softball)

ASPTT Metz Métropole 750 €
(21^{ème} édition de la Randonnée des Lavoirs)

ASPTT Omnisports 1 000 €
(Cuculottine 2016)

Rugby Club de Metz 1 500 €
(13^{ème} Challenge Julien LAJOYE)

Kayak Club de Metz (Compétition Nationale 2 de Slalom – 1 000 €) (Compétition Nationale 3 de Slalom – 1 000 €)	2 000 €
Cercle de Yachting à Voile de Moselle (53 ^{ème} édition des 6 heures de Voile de la Ville de Metz)	500 €
Fight Club de Metz Borny (5 ^{ème} Gala de Boxe Thaï)	7 500 €

Subvention d'équipement sportif

Cercle de Yachting à Voile de Moselle 2 400 €
(Participation à l'acquisition de bateaux croiseurs écoles - 20% du coût total)

Metz Basket Club 410 €
(Participation à l'achat de matériel informatique – 20% du coût total)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ